



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 31

***LA RÉFORME DES ÉGLISES  
PAROISSIALES DANS LE  
DIOCÈSE DE GENÈVE D'APRÈS  
LES VISITES PASTORALES DE  
BARTHÉLÉMY VITELLESCHI  
(1443-1445)***

*par Alexandre Parent*

*Conférence du 15 janvier 2018*

2018



# LA RÉFORME DES ÉGLISES PAROISSIALES DANS LE DIOCÈSE DE GENÈVE D'APRÈS LES VISITES PASTORALES DE BARTHÉLÉMY VITELLESCHI (1443-1445)

par Alexandre Parent

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 15 janvier 2018

En 1993, D. Alexandre-Bidon et C. Treffort publiaient, dans leur ouvrage *À réveiller les morts*, un article intitulé : « Un quartier pour les morts : images du cimetière médiéval »<sup>1</sup>. Parmi les nombreuses illustrations qui accompagnaient leur étude, une, en particulier, retenait l'attention : *Le miracle de la Cananéenne* par Jean Colombe. Datée du début du XV<sup>e</sup> siècle et issue des *Très Riches Heures du Duc de Berry*, cette représentation par les frères Limbourg du miracle de la Cananéenne se distinguait à la fois par la richesse et le réalisme du paysage figuré en arrière-plan. Ainsi peut-on observer tous les détails du village qui s'y déploie : ses habitations, ses jardins, ses prés, ses granges, son grenier. Mais surtout, on peut remarquer en son centre l'église paroissiale entourée de son cimetière.

Cette miniature nous permet tout d'abord de faire apparaître la place centrale de l'église dans le village et donc de la communauté. On peut y voir l'importance de la religion pour les hommes et femmes du Moyen Âge. Comme l'a écrit G. Passerat : « Le bâtiment principal après le château et la maison des consuls, c'est sûrement l'église »<sup>2</sup>. La religion, à travers l'église et ses desservants, rythmait la vie de tout individu de la naissance au tombeau en passant par les grandes étapes de sa vie. Les heures, les jours et les années étaient également empreints de spiritualité. L'église était en effet un véritable « espace social » où la communauté pouvait se réunir quotidiennement pour prier mais aussi pour des réunions communales, des procès voire pour le marché sur le cimetière<sup>3</sup>.

En tant qu'« espace social », l'étude des églises à travers les sources peut être un moyen de mieux connaître ce quotidien, mais aussi le rapport à la religion et le rôle que jouait l'Église dans la vie des paroissiens. Un type de

---

<sup>1</sup> D. Alexandre-Bidon et C. Treffort, Un quartier pour les morts : images du cimetière médiéval, *À réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, sous la dir. de D. Alexandre-Bidon et C. Treffort, Lyon, 1993, p. 253-273.

<sup>2</sup> G. Passerat, Dévotions et superstitions dans un village de Lomagne (Escazeaux) à la fin du Moyen Âge, *Cahiers de Fanjeaux*, 2006, n° 40, *L'Église au village : lieux, formes et enjeux des pratiques religieuses*, p. 215.

<sup>3</sup> L'expression « espace social » est celle que P. Jansen emprunte à A. Dupront, dans P. Jansen, Église, espace social : éléments d'une enquête, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1990, t. 76, n° 197, p. 186.

source en particulier peut, dans ce cadre, retenir notre attention dans ce sens : la visite pastorale, autrement dit la mission que chaque évêque devait accomplir régulièrement et qui consistait à parcourir chaque église de son diocèse afin d'en vérifier l'état mais aussi d'y vérifier que les desservants accomplissaient correctement leurs devoirs. La visite pastorale fut particulièrement encouragée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle et surtout durant le XV<sup>e</sup>. Les différentes crises du XIV<sup>e</sup> siècle ont données naissance à des objectifs réformateurs dont la première synthèse sera le concile de Constance en 1414<sup>4</sup>.

Ainsi, le XV<sup>e</sup> siècle vit évoluer partout en Europe une génération d'évêques porteurs d'idéaux réformateurs et désireux de les appliquer à leur diocèse<sup>5</sup>. Dans ce cadre, de nombreuses études se basant notamment sur les visites pastorales ont été réalisées. On peut citer, par exemple, celles de V. Tabbagh sur les diocèses du nord de la France<sup>6</sup>, de F. Rapp sur le diocèse de Strasbourg<sup>7</sup>, ou encore les études de N. Lemaître sur le Rouergue<sup>8</sup>. Citons en particulier N. Coulet, l'auteur d'un ouvrage intitulé *Les visites pastorales* qui dresse un inventaire des visites par pays, dans toute l'Europe<sup>9</sup>. Le diocèse de Genève et ses 453 paroisses<sup>10</sup> ne sont pas en reste. En effet, on peut citer le

---

<sup>4</sup> On peut citer en particulier Jean Gerson qui fut l'un des personnages clef de ces réformes. À son sujet, le lecteur peut se tourner vers l'ouvrage de B. P. McGuire, *Jean Gerson and the Last Medieval Reformation*, Philadelphie, 2005, ainsi que le compte-rendu qu'en a fait G. M. Roccati, dans *Revue historique*, 2007, t. 2, n° 642, p. 407-409.

<sup>5</sup> Le lecteur peut par exemple se référer au travail de P. Paravy consacré au diocèse de Grenoble : P. Paravy, *De la Chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné*, vol. 1 et 2, Rome, 1993, mais aussi, pour donner un exemple autre que français, au travail de P. Vuillemin au sujet du diocèse vénitien : P. Vuillemin, *Droit et réforme ecclésiastique à Venise à la fin du Moyen Âge : le Synodicon Giustiniani (1438)*, Rome, 2015. D'autres évêques commencèrent leurs réformes dès le XIV<sup>e</sup> siècle, pensons notamment à l'évêque Aymon I<sup>er</sup> de Chissé, évêque de Grenoble de 1388 à 1427, voir P. Paravy, *op. cit.*

<sup>6</sup> On peut se tourner par exemple vers les différents tomes des *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, Turnhout, 1998-2010 ; on peut citer également quelques articles comme V. Tabbagh, Croyances et comportements du clergé paroissial en France du Nord à la fin du Moyen Âge, *Le clergé délinquant (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, sous la dir. de B. Garnot, Dijon, 1995, p. 11-64 ; V. Tabbagh, Effectifs et recrutement du clergé séculier français à la fin du Moyen Âge, *Le clerc séculier au Moyen Âge*, Paris, 1993.

<sup>7</sup> F. Rapp, *Le diocèse de Strasbourg*, Paris, 1982, p. 26.

<sup>8</sup> N. Lemaître, *Le Rouergue flamboyant : le clergé et les fidèles du diocèse de Rodez (1417-1563)*, Paris, 1988.

<sup>9</sup> N. Coulet, *Les visites pastorales*, Turnhout, 2014.

<sup>10</sup> Il s'agissait d'un diocèse s'étalant sur 6 800 km<sup>2</sup> à l'ouest du lac Léman, entouré au XV<sup>e</sup> siècle par les diocèses de Lausanne, Lyon, Belley, Grenoble, Tarentaise, Aoste et Sion. Il comptait, à la veille de la Réformation, 453 paroisses rurales et 89 églises annexes. Le tout divisé en huit doyennés : Allinges, Annecy, Annemasse, Aubonne, Ceyzérieu, Rumilly, Sallanches et Vuillonex. La ville de Genève, quant à elle, comptait sept paroisses avec sa banlieue (L. Binz, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève (1378-1450)*, Genève, 1973, p. 5) ; G. Le Bras, F. de Dainville, J. Gaudemet, A. Latreille, éd., *Répertoire des visites pastorales de la France, première série : anciens diocèses (jusqu'en 1790)*, t. 2, Cabors-Lyon, Paris, 1980, p. 319 ; M. de La Corbière, *Encadrer les pasteurs, diriger les âmes : l'institution décanale dans*

travail de l'historien genevois L. Binz qui y consacra sa thèse en travaillant en particulier sur le registre de visites pastorales de l'évêque Jean de Bertrand, effectuées entre 1411 et 1414, et en partie sur celle de l'évêque auxiliaire Barthélémy Vitelleschi entre 1443 et 1445<sup>11</sup>. Il édita notamment le manuscrit de 1411-1414<sup>12</sup>. L. Binz ne manqua pas de préciser l'intérêt particulier des manuscrits de 1411-1414 et de 1443-1445 : le premier prend place à la veille du concile de Constance, au moment du Grand Schisme<sup>13</sup> et le second au moment de la crise conciliaire dans laquelle le duché de Savoie fut tout particulièrement concerné<sup>14</sup>.

Les visites de 1443-1445 ne furent donc pas complètement exploitées. Largement tournées sur la vérification, l'entretien des églises paroissiales ainsi que leur mobilier, elles révèlent un fort potentiel pour en apprendre davantage sur les lieux de cultes du diocèse de Genève au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Le visiteur, l'évêque auxiliaire Barthélémy Vitelleschi<sup>15</sup>, délégué par l'évêque

---

*le diocèse de Genève et les visites pastorales du doyenné de Ceyzérieu de 1359 à 1531*, Bourg-en-Bresse, 2009, p. 5-6.

<sup>11</sup> L. Binz, *op. cit.*

<sup>12</sup> L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy, 2006.

<sup>13</sup> C'est notamment pour se rendre au concile de Constance que l'évêque Jean de Bertrand a dû interrompre sa seconde tournée entamée en 1414 (L. Binz, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève (1378-1450)*, Genève, 1973, p. 190).

<sup>14</sup> Les pères de Constance avaient espéré léguer un système stable à l'Église, forçant à rassembler un concile tous les dix ans, en vertu du décret *Frequens*. Toutefois, c'est en vertu dudit décret que s'est réuni le concile de Bâle en 1431 qui se fixa pour objectif de triompher de toutes les hérésies, de restaurer la foi catholique, garantir la paix entre les peuples et entreprendre la réforme de l'Église. Les discussions vont cependant rapidement tourner en bras de fer avec la papauté. Finalement un second schisme éclate lorsque les Bâlois désignent leur propre pape : Félix V qui n'est autre que l'ancien duc de Savoie Amédée VIII (H. Jedin, *Le concile de Trente*, t. 1, *La lutte pour le concile*, Paris, 1965, p. 33) ; P. Chaunu, *Le temps des réformes*, t. I, *La crise de la Chrétienté (1250-1550)*, Paris, 1984, p. 235-236 ; G. Alberigo, dir., *Les conciles œcuméniques*, t. 1, *L'histoire*, Paris 1994, p. 223. Comme l'a écrit H. Jedin : « C'est à Bâle que se livra la bataille décisive entre la papauté et le conciliarisme » (H. Jedin, *op. cit.*, p. 23).

<sup>15</sup> Celui-ci est issu d'une famille de notable de Corneto, fils d'un docteur en art et en médecine et neveu de Jean Vitelleschi célèbre pour sa conquête des terres de l'Église en Campanie et dans le Latium. C'est notamment par l'influence de son oncle que Barthélémy Vitelleschi, alors protonotaire apostolique, est nommé évêque de Corneto et de Montefiascone le 17 mars 1438. Mais en 1440, tout dégénère : le souverain pontife, Eugène IV, suspecte Jean Vitelleschi de trahison et le fait emprisonner. Il sera assassiné le 2 avril. Tombé également en disgrâce, Barthélémy Vitelleschi est obligé de se retrancher dans son château de Civitavecchia où il subit le siège du cardinal Capranica. Il parvient à fuir, en prenant soin d'emporter avec lui le trésor de son oncle, pour rejoindre Sienne puis le concile de Bâle auquel il est intégré le 23 septembre 1441. Naturellement, Eugène IV prive Barthélémy Vitelleschi de son évêché le 23 mars 1442. Ce dernier devient membre de la députation de la Réforme de l'Église en octobre 1441 et devient ambassadeur de la diète de Francfort en 1442. C'est le 20 février 1443 que l'évêque François de Metz lui confie la visite du diocèse qui durera jusqu'en 1445, alors qu'il était son évêque auxiliaire. François de Metz

François de Metz qui se trouvait alors à Bâle pour le concile, a contrôlé l'état des lieux de culte du diocèse, églises comme chapelles, et s'est aussi assuré du minimum de qualité de la pratique des desservants et de leur gestion. L'orthopraxie et la bonne dotation des lieux semblent avoir été l'une de ses priorités<sup>16</sup>.

L'apport de détails que nous fournissent les visites pastorales genevoises peut nous permettre de nous interroger sur l'église idéale telle que l'imaginait Barthélémy Vitelleschi. Nous pouvons en effet nous demander, à travers la lecture des procès-verbaux de 1443-1445, quel était le modèle que Barthélémy Vitelleschi souhaitait voir appliquer dans le diocèse de Genève et si ce modèle était conforme aux idéaux réformistes du XV<sup>e</sup> siècle ou encore s'il présentait quelques particularismes.

Pour répondre à ces interrogations, nous articulerons notre réflexion autour de deux axes complémentaires. Le premier s'interrogera sur l'église et son milieu : c'est-à-dire l'église de l'extérieur, ses caractéristiques mais aussi ses distinctions avec l'espace profane. Le second point, quant à lui, abordera l'intérieur de l'église et la hiérarchisation entre la nef et le chœur.

### **L'église, un bâtiment différent et visible dans le village**

L'église dans le village est identifiable, de prime abord, par son clocher. Grâce à l'article de L. Binz, nous savons que celui des églises du diocèse genevois répondait à deux types : soit une tour carrée et massive, soit un

---

est décédé en 1444, c'est donc l'antipape Félix V qui renouvellera la demande de visites. Le 6 avril 1444, le duc-pape nomme aussi Barthélémy Vitelleschi cardinal prêtre du titre de Saint-Marc. Le 11 décembre 1445, on lui demande de visiter les hôpitaux et maladières de Genève et le 11 août 1446 de visiter les paroisses de Genève et de ses faubourgs. C'est également ce même jour qu'il est nommé vicaire-général du diocèse de Genève avec Amédée Moine et Pierre Prêtre. Néanmoins, avec l'abdication de Félix V le 14 juillet 1449, il doit abandonner son titre de cardinal. Cependant le nouveau souverain pontife, Nicolas V, l'appelle pour devenir évêque de Carpentras mais il n'y siégera pas puisqu'il put reprendre ses fonctions dans l'évêché de Corneto le 21 juillet. Il devient gouverneur de Foligno en 1455 et gouverneur de Pérouse en 1454 et 1458. En 1461, il fut également nommé commandant du contingent pontifical envoyé appuyer le roi Ferrante de Naples contre le duc d'Anjou. L'année suivante, il part en pèlerinage en Terre Sainte après accord du pape. C'est à son retour, le 12 décembre 1463, qu'il décède à Modon. Il sera enterré dans la cathédrale de Corneto. Il laisse notamment, comme œuvre, un *Memoriale ad passagium mortis tute faciendum*, resté à l'état de manuscrit et conservé aujourd'hui à la bibliothèque communale de Savignano de Romagna (L. Binz, J. Emery, C. Santshi, *Helvetia Sacra*, section I, *Archidiocèses et diocèses*, v. 3, *Le diocèse de Genève, l'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, Berne, 1980, p. 118-119 et L. Binz, *op. cit.*, p. 136-137).

<sup>16</sup> Il a aussi réglé les quelques problèmes de mœurs qu'il a pu rencontrer (A. Parent, *Vivre et croire : la religion dans les paroisses du diocèse de Genève au milieu du XV<sup>e</sup> siècle d'après les visites pastorales de Barthélémy Vitelleschi (1443-1445)*, mémoire de master 2, université de Savoie-Mont-Blanc, 2017, p. 13).

clocher-peigne, le choix s'effectuant le plus souvent en fonction des moyens financiers de chaque paroisse<sup>17</sup>. Dans le manuscrit de 1443-1445, la plupart des injonctions les concernant vise à faire réparer un mur ou une toiture pour protéger le beffroi.

La présence du cimetière autour de l'église est un autre élément distinctif du lieu de culte<sup>18</sup>. Cette séparation est d'ailleurs matérialisée par la présence d'une clôture. Barthélémy Vitelleschi y a veillé dans chaque paroisse. Le cimetière est en effet une terre sacrée où reposent les ancêtres de la communauté et qui ne peut par conséquent se confondre avec l'espace profane. En théorie, du moins... De fait, nombreux furent les clercs à se plaindre et à lutter contre de telles confusions<sup>19</sup>. Il était devenu courant depuis les siècles précédents, notamment en ville où les places manquaient, d'utiliser le cimetière comme place du marché<sup>20</sup>. Barthélémy Vitelleschi, comme beaucoup de ses homologues, lutta contre ce genre de comportement. Il s'agissait d'éviter que les paroissiens n'utilisent leur cimetière comme lieu de marché mais également comme pâturage ou encore voie de passage pour des attelages. On peut citer un exemple original : celui de la paroisse de Balmont. En effet, dans ce cas, le visiteur enjoint les paroissiens de détourner l'eau qui s'écoule d'un lavoir et qui traverse le cimetière<sup>21</sup>. Le cimetière étant le premier espace sacré autour de l'église, le clôturer et le fermer par une grille restait encore le meilleur moyen de le préserver des mésusages. Cela permettait aussi de démarquer précisément et sans équivoque possible la terre consacrée aux défunts. En effet, on peut citer l'exemple de la paroisse de

---

<sup>17</sup> Les clochers sous forme de tour massive étaient beaucoup usités dans le Nord de la France, les paroisses prenant modèle sur les cathédrales. Le clocher peigne, quant à lui, nécessitait moins de travaux et surtout évitait le besoin de longues poutres. Il était donc très courant dans le sud de la France où les forêts sont moins riches en grands arbres (T. Gonon, *Les cloches en France au Moyen Âge : archéologie d'un instrument singulier*, Paris, 2010, p. 167 ; L. Binz, *Les bâtiments d'églises dans le diocèse de Genève vers 1400 : « désolation » ou pas ?*, *Des pierres et des hommes, matériaux pour une histoire de l'art monumental régional : hommage à Marcel Grandjean*, Lausanne, 1995, p. 155).

<sup>18</sup> Dans les villages à la campagne mais aussi en ville. Toutefois, il était courant qu'un second cimetière soit consacré en dehors de celle-ci, suite aux épidémies notamment (J. Chiffolleau, *La comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2011, p. 155 ; J. Tardieu, *La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumations*, *À réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, sous la dir. de D. Alexandre-Bidon et C. Treffort, Lyon, 1993, p. 224 ; J. Baschet, *L'iconographie médiévale*, Paris, 2008, p. 70).

<sup>19</sup> Cette préoccupation va durer jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (J. Chiffolleau, *op. cit.*, p. 156-159). On trouve des traces de ces recommandations dans les statuts synodaux dès le XIII<sup>e</sup> siècle (M. Lauwers, *Naissance du cimetière : lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005, p. 10 et 160).

<sup>20</sup> En ville, comme tout espace libre, il pouvait même finir en dépotoir (D. Alexandre-Bidon et C. Treffort, *art. cit.*, p. 271 ; J. Chiffolleau, *op. cit.*, p. 162-163 ; M. Lauwers, *op. cit.*, p. 14-15).

<sup>21</sup> Registre de visites de 1443-1445 (ADHS, 1G98, fol. 318v.).

Chenex, où le visiteur constate que des parcelles, de vignes notamment, ont débordé sur le cimetière à cause d'une mauvaise démarcation. Il demande alors que la paroisse désigne trois hommes pour le délimiter, et ce sous les conseils des anciens et de « personnes compétentes »<sup>22</sup>. Bien que marginaux parmi tous les procès-verbaux des visites de 1443-1445, ces problèmes de délimitation n'en soulignaient pas moins la labilité des espaces sacrés et profanes, tout particulièrement dans les villages.

Après avoir traversé le cimetière, le fidèle se trouvait alors devant le parvis. Il nous faut nous y arrêter à notre tour quelques instants, à la manière somme toute de Barthélémy Vitelleschi lui-même, qui lui accorde une attention toute particulière. Le parvis de l'église n'est pas un lieu anodin, il matérialise en effet l'entrée du lieu de culte mais peut servir également pour des cérémonies comme le mariage ou encore pour rendre la justice épiscopale<sup>23</sup>. L'évêque auxiliaire a cherché à uniformiser les parvis de toutes les églises du diocèse. Il demanda en effet que ceux-ci soient couverts d'un avant-toit sous lequel se trouverait une représentation de la Vierge et du saint patron de la paroisse. Dans quelques cas toutefois, certains procès-verbaux nous montrent que le visiteur demandait une image de la crucifixion plutôt que de la Vierge, voire du saint patron seulement. Dans la paroisse de Collex, visitée le 22 mars 1443, il réclame que l'image de la crucifixion soit accompagnée d'une image du saint patron ou d'une autre figure<sup>24</sup>. Il semble que le visiteur voulait représenter la communauté à travers ses protecteurs, dès l'entrée de l'église, et non une séparation manichéenne : du désordre du monde des hommes à l'ordre du monde de Dieu. Les paroissiens devaient se reconnaître dans leur église.

En somme, il apparaît que l'église était un bâtiment parfaitement identifiable dans l'espace, qu'il soit rural ou citadin. Elle était reconnaissable de loin à son clocher. De près, l'espace sacré devait être clairement matérialisé par une clôture qui protégeait le cimetière qui entourait ou bordait l'église de toutes activités profanes. Par les demandes récurrentes que faisait le visiteur au sujet du parvis, par la protection symbolique qu'apportait les cloches et par la présence des aïeux enterrés là, attendant le Jugement Dernier, on peut interpréter la volonté de faire de l'espace ecclésial et de l'église un lieu de regroupement de la communauté soudée entre elle et autour de ces protecteurs, qu'il se soit agi des saints, de la Vierge ou du Christ lui-même.

### **De la nef au chœur : les regards tournés vers le sacré**

L'espace intérieur de l'église médiévale était divisé en différents lieux qui n'étaient pas tous ouverts aux fidèles. Lors des célébrations, c'est dans la nef

<sup>22</sup> *Ibid.*, fol. 37v.

<sup>23</sup> J. Baschet, *op. cit.*, p. 81-82.

<sup>24</sup> ADHS, 1G98, fol. 30.



que ces derniers se regroupaient, tandis que les desservants se tenaient dans le chœur où ils étaient seuls à pouvoir pénétrer<sup>25</sup>. Cette séparation n'est pas que symbolique dans les églises du diocèse de Genève qu'un chancel venait matériellement marquer. C'était une pratique courante dans les églises de la fin du Moyen Âge<sup>26</sup>, et le diocèse de Genève n'y échappait pas<sup>27</sup>. Le procès-verbal de la chapelle Sainte-Catherine de Pouilly nous laisse penser que généralement seul le chœur devait être muni d'un chancel : Barthélémy Vitelleschi enjoint de retirer celui de ladite chapelle à l'exception de la section se trouvant vers le chœur<sup>28</sup>.

Un hiatus est également observable entre le chœur et la nef à travers la décoration. En effet, en lisant les procès-verbaux, il semble que Barthélémy Vitelleschi ait mené une grande campagne d'uniformisation et de désencombrement des nefs. Tout d'abord, il demande à toutes les paroisses de faire retirer les bancs mais aussi de faire paver le sol, ou d'y faire au moins installer un plancher. Ces deux demandes sont étroitement liées comme l'a montré dans son article L. Binz<sup>29</sup>. Il était courant que le sol des églises soit en terre battue qui pouvait rapidement devenir un borbier les jours de mauvais temps. Les hommes refusaient alors de s'agenouiller dans la boue et les femmes montaient sur les bancs pour éviter d'y laisser tremper leur robe. Aussi, installer un plancher ou des pavés permettait-il d'éviter que la nef ne devienne une vaste étendue boueuse<sup>30</sup>. En outre, le visiteur pouvait ordonner de faire retirer les bancs afin de désencombrer la nef, offrant ainsi au regard des fidèles un espace clair et sobre, en net contraste avec un chœur richement décoré. À l'évidence, une telle décision ne manquait pas, le cas échéant, de susciter quelques tensions, à l'image notamment des nobles paroissiens qui négocièrent la conservation des bancs qu'ils occupaient traditionnellement au premier rang<sup>31</sup>. Dans ces différents cas, le visiteur permit le maintien de ces

---

<sup>25</sup> B. Chedozeau, *Chœur clos, chœur ouvert : de l'église médiévale à l'église tridentine (France, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1998, p. 15-16.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>27</sup> On y trouve la mention dans les procès-verbaux au sujet des chœurs des paroisses de Versoix, Cessy, Pouilly, Chancy, Bons, Brenthonne, Lucinges, Saint-Jeoire, Arenthon, Saint-Laurent-de-Rumilly, Argonay, Villaz, Corbonod, Seyssel, Culoz, Saint-Dessous, dans le registre des visites pastorales de 1443-1445, respectivement fol. 23v, 31, 35, 50, 81v, 83v, 110v, 115, 121v, 126, 139v, 164v, 168v, 169, 171v et 197v.

<sup>28</sup> ADHS, 1G98, fol. 35.

<sup>29</sup> L. Binz, Un évêque italien réforme les bancs d'église du diocèse de Genève (1443-1446), *Chemins d'histoire alpine : mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 56-57.

<sup>30</sup> Dans le manuscrit de 1443-1445, le secrétaire utilise d'ailleurs souvent l'expression « bancs des femmes », ce qui ne signifie pas qu'ils leur étaient réservé (ADHS, 1G98, fol. 54).

<sup>31</sup> Même parfois de véritable blason (S. Frommel et L. Lecompte, Introduction, *La place du chœur*, sous la dir. de S. Frommel, L. Lecompte, Rome, 2012, p. 7-9).

sièges, à la condition que leurs destinataires soient « réellement nobles »<sup>32</sup>. Enfin, Barthélémy Vitelleschi permit également aux paroisses de réserver quelques bancs sur les bords de la nef pour les infirmes et les femmes enceintes<sup>33</sup>. Au terme de cette politique de désencombrement – qui supposait également de les débarrasser de tout le matériel profane qu'on était tenté parfois d'y stocker<sup>34</sup> – les nefes ne devaient donc plus contenir que les fonts baptismaux, un ou deux bénitiers, la paix et sans doute une chaire à prêcher, encore que le manuscrit ne soit jamais très explicite sur ce sujet<sup>35</sup>.

Mais plus que sur la nef, c'est sur le chœur que Barthélémy Vitelleschi concentre la plupart de ses demandes. En ce sens, il suit de près les instructions des conciles de Constance et de Bâle<sup>36</sup>. Le chœur est la partie la plus sacrée de l'église, celle en effet où l'on trouvait l'autel. L'évêque auxiliaire tenait à ce que ceux-ci soient en pierre et non de bois comme il en trouvait parfois dans certaines églises<sup>37</sup>. L'autel devait également être en surplomb de quelques marches. Le visiteur veilla de surcroît à ce que les *paramenta* soient présents : c'est-à-dire les différentes nappes couvrant l'autel. L'étude des différents procès-verbaux nous permet de les détailler. Le visiteur veilla tout d'abord à ce que les autels soient recouverts d'une nappe mais il veilla aussi à ce que la paroisse en dispose d'une ou deux supplémentaires<sup>38</sup>. En dessus de cette nappe, les paroisses devaient disposer de ce que le secrétaire appelle *pallia ante altare*, c'est-à-dire d'une nappe retombant devant l'autel<sup>39</sup>. Celle-ci devait être décorée comme plusieurs mentions nous le précisent, sans toutefois nous donner plus de détail sur les motifs représentés. On peut penser, peut-être, à une image de la cour céleste qui était souvent représentée

<sup>32</sup> Dans la visite de l'église d'Annecy, il est précisé que seuls les nobles peuvent avoir des bancs : *qui veri nobiles sunt* (ADHS, 1G98, fol. 311v.). À Menthon, par exemple, seul le seigneur du lieu peut conserver son banc (ADHS, 1G98, fol. 306v.) ; L. Binz, *art. cit.*, p. 52-53.

<sup>33</sup> C'est le cas par exemple de Saint-Maurice d'Annecy (ADHS, 1G98, fol. 311v.) ; L. Binz, *art. cit.*, p. 56-57.

<sup>34</sup> On peut citer par exemple la paroisse de Thusy à qui le visiteur fait un rappel (A. Parent, *op. cit.*, p. 54-55).

<sup>35</sup> À la fin du Moyen Âge, les chaires à prêcher les plus simples étaient en bois et portative, elles disposaient d'une tribune cubique entourée d'un garde-corps, peu ornée ou alors d'une tenture. Mais il pouvait aussi s'agir de chaire fixe en bois voire en pierre alors de plus en plus commune à partir du XV<sup>e</sup> siècle (abbé D. Duret, *Mobilier, vases, objets et vêtements liturgiques*, Paris, 1932, p. 186).

<sup>36</sup> Pour consulter les instructions et objectifs des différents conciles, le lecteur peut consulter G. Alberigo, dir., *Les conciles œcuméniques*, t. 1 et 2, *De Nicée à Latran V*, Paris 1994.

<sup>37</sup> En tant que rappel de la table où le Christ a pris son dernier repas ainsi que de son tombeau, nombreux étaient les visiteurs à demander que les autels soient au moins en partie en pierre (P.-Y. Le Pogam, C. Vivet-Pequet, dir., *Les premiers retables : une mise en scène du sacré*, Milan, 2009, p. 15-16).

<sup>38</sup> Un quart des églises paroissiales sont concernées par une telle injonction.

<sup>39</sup> Que l'on peut également trouver nommé sous le terme d'*antepedium* (B. Chedozeau, *op. cit.*, p. 115).

sur les autels<sup>40</sup>. Ces *pallias ante altare* participent donc à la décoration de l'autel et du chœur.

Mais la principale demande du visiteur était la construction d'une armoire eucharistique, qu'il décrit précisément et qu'il exige à toutes les paroisses. Cette armoire devait se trouver à la corne gauche ou droite de l'autel, dans une niche dans le mur. Il convenait que l'intérieur soit divisé en deux parties. La supérieure devait servir à conserver *cum omni reverentia et bene ornate et munde* l'Eucharistie au côté des reliques. Les hosties étaient alors conservées dans une pyxide en bois ou bien dans un matériau plus précieux si elles étaient consacrées, comme l'argent<sup>41</sup>. La partie inférieure de l'armoire, quant à elle, était destinée à contenir l'huile sacrée. L'huile était conservée dans trois *vasculae* ou *ampullae*, pour lesquels nous n'avons pas plus de détails quant à leur forme ou leur matière. Nous savons toutefois qu'à Jussy-l'Évêque, toutes étaient en étain<sup>42</sup>, mais on ne peut affirmer qu'il en était de même ailleurs. Cette armoire était fermée par une porte sur laquelle était peint une représentation du pain et du vin. Au côté de cette armoire, les paroissiens devaient tenir une lampe destinée à éclairer ladite armoire de jour comme de nuit. Il s'agissait également d'un moyen d'indiquer au fidèle la présence du *Corpus Christi* qui était l'objet d'une grande dévotion au XV<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>.

À côté de cette lampe, il faut noter que le luminaire avait toute son importance dans les églises médiévales<sup>44</sup>. L'église était alors l'un des endroits les plus éclairés que la population côtoyait<sup>45</sup>. Barthélémy Vitelleschi fait concentrer ces luminaires dans le chœur, où un ou deux candélabres étaient placés sur l'autel. Il s'agissait des seuls objets qui pouvaient être posés sur l'autel, avec un crucifix<sup>46</sup>. Enfin, au côté de l'autel, le visiteur demandait de placer une image de la Vierge, de la Crucifixion ou du saint patron de la paroisse.

Finalement, on se rend compte que toute la décoration était placée dans le chœur, qui était aussi la source principale de lumière. La nef devait être désencombrée, pavée, ce qui devait accentuer l'attractivité visuelle du chœur vers lequel tous les regards devaient se tourner. Cette lumière était diffusée par les murs de la nef qui étaient sobrement peints en blanc. Cela permettait

---

<sup>40</sup> N. Lemaître, L'évêque et le décor du culte en Rouergue (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), *Cahiers de Fanjeaux*, 1993, n° 28, *Le décor des églises en France méridionale (XIII<sup>e</sup>-mi XV<sup>e</sup> siècle)*, p. 33-34.

<sup>41</sup> Il pouvait arriver qu'on la fasse en cuivre, mais dans ce cas l'intérieur devait être doré car l'hostie ne devait pas entrer en contact avec un matériau dit vil (N. Lemaître, *art. cit.*, p. 32 et P. Ryckebusch, Décorer l'église : hiérarchie et fidèles en terre audoise, au XV<sup>e</sup> siècle, *Cahiers de Fanjeaux*, 1993, n° 28, *Le décor des églises en France méridionale (XIII<sup>e</sup>-mi XV<sup>e</sup> siècle)*, p. 58).

<sup>42</sup> ADHS, 1G98, fol. 106.

<sup>43</sup> *Ibid.*, fol. 272v.

<sup>44</sup> On peut citer l'ouvrage de C. Vincent, *Fiat Lux : lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2004.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 81-90.

<sup>46</sup> P.-Y. Le Pogam, C. Vivet-Pequet, dir., *op. cit.*, p. 16.

également de cacher les traces de noircissements, dû à la combustion des lampes et des cierges<sup>47</sup>.

## Conclusion

Notre réflexion autour des visites pastorales de Barthélémy Vitelleschi, effectuées au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, nous a donc permis de nous interroger sur les principales mesures que ledit visiteur a tenté de faire appliquer aux églises du diocèse de Genève. Il nous a donc été possible de dresser un portrait de cette église en fonction des différents procès-verbaux et de leurs remarques régulières ou particulières.

Au final, les visites pastorales de 1443-1445 dans le diocèse de Genève nous apportent un autre éclairage de réforme épiscopale du XV<sup>e</sup> siècle. Celles-ci se trouvent en effet dans la lignée des idéaux réformateurs qui avaient été synthétisés au concile de Constance entre 1414 et 1418 et dont le concile de Bâle, par lequel le diocèse de Genève est particulièrement concerné, est un héritier. L'exemple des visites de Barthélémy Vitelleschi a l'intérêt d'être particulièrement détaillé et surtout de nous renseigner sur quasiment toutes les églises d'un diocèse. Il nous a alors été possible de nous faire une vision globale de l'idéal que Barthélémy Vitelleschi souhaitait faire atteindre aux paroisses de son diocèse. Un idéal conforme aux objectifs qu'avaient théoriquement fixé les conciles à commencer par celui de Constance. Un idéal qui semblait avoir pour but de valoriser, voire de remettre en valeur dans certains cas, la mission première des églises paroissiales : la vie religieuse quotidienne. Dans ce sens, le manuscrit de 1443-1445 ne manque pas de nous apporter des usages et des anecdotes supplémentaires afin de nous en apprendre davantage sur le rôle que tenaient l'Église et la religion au sein de ces communautés principalement rurales, ainsi que sur leur rapport à leur lieu de culte.

Barthélémy Vitelleschi souhaitait sans doute poursuivre l'œuvre de réforme débuté avec Jean de Bertrand quelques décennies plus tôt, œuvre qui avait déjà été imitée par François de Metz<sup>48</sup>. L. Binz a su montrer en étudiant les visites de Jean de Bertrand que celui-ci s'était chargé en 1411 de la reprise en main, en quelque sorte, d'un premier inventaire. C'était un premier pas visant à vérifier l'état du diocèse pour donner suite aux différentes crises subies depuis un siècle, il fallait pallier le plus urgent et s'assurer que chaque desservant accomplissait sa tâche correctement<sup>49</sup>. Après cela, il fut possible de réformer plus en profondeur. C'est ce que les visites pastorales de 1443-1445

<sup>47</sup> C. Vincent, *op. cit.*, p. 58.

<sup>48</sup> A. Parent, *Les visites pastorales de Barthélémy Vitelleschi dans le diocèse de Genève (1443-1445)*, Mémoire de master 1, université de Savoie Mont-Blanc, 2016, p. 26-28.

<sup>49</sup> L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy, 2006, p. XXVII.

tendent à nous montrer. Barthélémy Vitelleschi s'est attaché à uniformiser l'intérieur des églises paroissiales, notamment en se concentrant sur leur chœur mais aussi sur les principaux éléments de la vie religieuse à l'échelle locale.

Achévé d'imprimé  
au premier trimestre 2018 sur  
les presses de l'imprimerie Photoplan

Éditeur : Académie salésienne (association)  
Conservatoire d'art et d'histoire  
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY  
Directeur de la publication : Laurent Perrillat  
Imprimerie : Photoplan, 9bis, rue de Malaz, 74600 Seynod  
Parution : janvier 2018  
Dépôt légal : à parution  
Prix : 2 €  
N° ISSN : 2265-0490